

Patricia Doublet

En 2008, en Aquitaine, la fonction publique concerne 244 500 salariés. Le nombre d'agents dans la fonction publique d'État baisse tandis que celui des agents territoriaux augmente.

La situation s'est inversée : les agents des collectivités territoriales deviennent un peu plus nombreux que ceux de l'État, conséquence du transfert de compétences et de personnels entre les fonctions publiques et du non-remplacement d'une partie des départs à la retraite, dans l'administration d'État.

Les agents territoriaux représentent désormais 41,5 % de la fonction publique, ceux de la fonction publique d'État 41,3 % et la fonction publique hospitalière 17,2 %.

Des évolutions contraires dans les effectifs des deux principales fonctions publiques

En Aquitaine, la fonction publique, composée de la fonction publique d'État (personnel de la Défense compris), de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, emploie 244 500 salariés au 31 décembre 2008. Ce chiffre reste stable par rapport à 2007. Cette stabilité masque, cependant, des évolutions contraires dans les deux principales fonctions publiques : baisse de 4,5 % dans celle de l'État et hausse de 4,6 % dans la territoriale. L'effectif hospitalier croît légèrement.

Baisse dans la fonction publique d'État et hausse dans la territoriale

Fonction publique	Effectifs au 31 décembre				Part en 2008 (%)	Évolution annuelle moyenne (%)		
	2001	2005	2007	2008		2008/2007	2008/2005	2008/2001
État	109 915	109 706	105 657	100 886	41,3	- 4,5	- 2,8	- 1,2
Territoriale	81 335	90 432	96 928	101 435	41,5	4,6	3,9	3,2
Hospitalière	38 322	41 288	41 930	42 187	17,2	0,6	0,7	1,4
Ensemble	229 572	241 426	244 515	244 508	100,0	0,0	0,4	0,9

Évolution des effectifs de la fonction publique en Aquitaine

Sources : Insee, Fichiers de paie des agents de l'État, Enquêtes annuelles collectivités territoriales - Drees, SAE

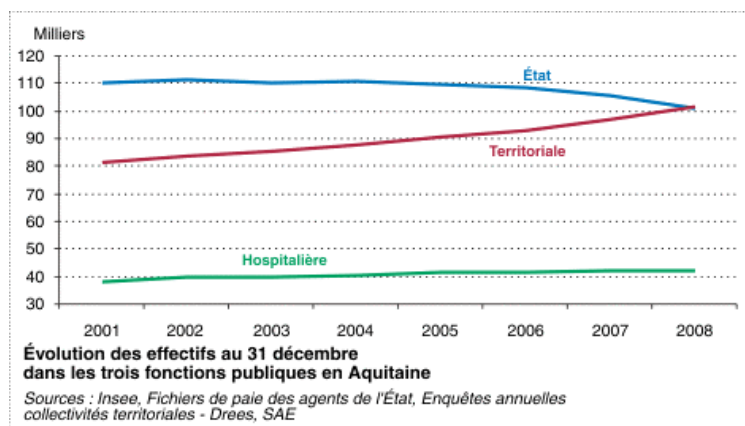
En 2008, les territoriaux dépassent les agents de l'État en Aquitaine

En Aquitaine, en 2008, comme dans une dizaine d'autres régions, les agents territoriaux deviennent plus nombreux que les agents de l'État. Ce phénomène s'est déjà produit, les années précédentes, en Haute-Normandie, Nord - Pas-de-Calais et Pays de la Loire. Pour d'autres, les effectifs de ces deux fonctions publiques tendent à s'équilibrer. Il reste ainsi très peu de régions où les effectifs des agents de l'État demeurent nettement supérieurs à ceux des agents territoriaux.

Cette inversion de situation résulte de la conjugaison de deux mouvements. Les effectifs des agents de l'État diminuent, principalement en raison du transfert de gestion de personnels vers les collectivités territoriales, et des politiques de limitation des effectifs avec la mise en application du non-remplacement d'un départ en retraite sur deux dans l'administration d'État.

La réduction du nombre des agents de l'État s'est amorcée à compter de 2005 après la mise en application de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales. Ainsi, entre 2005 et 2008, cette baisse s'est opérée, en Aquitaine, au rythme de 2,8 % par an en moyenne contre 3,2 % en France métropolitaine. Dans la fonction publique territoriale aquitaine, sur la même période, les effectifs progressent de 3,9 % par an en moyenne contre 3,8 % en France métropolitaine. La fonction publique d'État ne représente plus que 8,8 % des emplois salariés dans la région en 2008. Cette part était de 9,8 % en 2005.

Décroissance des effectifs de l'État et croissance de ceux des collectivités territoriales



La fonction publique d'État, territoriale et hospitalière occupe 22 % de l'ensemble des salariés aquitains et 30 % de ceux du secteur tertiaire. Quasiment un agent de la fonction publique sur deux travaille dans le département de la Gironde, qui abrite la métropole régionale et près de 45 % de la population.

Fonction publique territoriale : 41,5 % des agents publics aquitains

Fin 2008, la fonction publique territoriale emploie plus de 101 400 personnes, dont six sur dix sont des femmes, et représente 41,5 % des agents publics aquitains. Les trois quarts travaillent dans les organismes communaux et intercommunaux (mairies, communautés de communes, ...). Cette part était proche de 80 % en 2006. En effet, elle diminue au profit de celle des organismes départementaux et régionaux (conseils généraux, conseil régional) qui ont accueilli, en grande partie sur les années 2007-2008, les personnels techniciens, ouvriers et de service (TOS) de l'éducation nationale ainsi que les personnels des directions départementales de l'équipement (DDE) en charge du réseau routier transféré aux départements.

Dans la fonction publique d'État, le nombre d'agents titulaires et non titulaires employés dans les ministères s'élève à 100 900 dont 26 800 au ministère de la Défense. Il représente 41,3 % de l'ensemble de la fonction publique régionale. La parité hommes et femmes est quasiment respectée : la part des hommes est supérieure d'un point à celle des femmes. Un agent de l'État sur deux en poste en Aquitaine est né dans la région et un sur dix en Île-de-France. Près d'un agent sur deux (47 %) est en fonction en Gironde.

En 2008, la fonction publique hospitalière emploie plus de 42 200 agents soit 17 % de la fonction publique. Le personnel non médical en représente 87 %. Avec le centre hospitalier universitaire de Bordeaux, premier employeur d'Aquitaine, la Gironde concentre la moitié des agents de la fonction publique hospitalière. Pour le personnel médical, cette proportion passe à 60 %.

Fonction publique d'État au sens large

Si l'on considère la fonction publique d'État au sens large, c'est-à-dire qui inclut les salariés de La Poste, des caisses nationales de sécurité sociale, des établissements publics industriels et commerciaux, des groupements nationaux d'intérêt public et de l'enseignement privé sous contrat, les effectifs atteignent 280 600 agents.

Fonction publique hospitalière

La fonction publique hospitalière comprend les personnels médicaux et non médicaux des établissements hospitaliers publics :

- Personnel médical :

Médecins, biologistes, odontologistes, pharmaciens ayant le statut de praticien hospitalier ou hospitalo-universitaire, assistants des hôpitaux.

- Personnel non médical :

Autre personnel de la fonction publique hospitalière qui par définition ne fait pas partie du personnel médical, c'est-à-dire sages-femmes, personnel soignant et éducatif, personnel administratif et technique.

Données complémentaires

Effectifs de la fonction publique, par département, au 31 décembre 2008

Fonction publique	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
État (1)	9 974	51 946	12 302	8 436	18 228	100 886
Territoriale	13 640	47 168	13 617	8 079	18 931	101 435
Hospitalière	5 672	20 941	4 048	4 215	7 311	42 187
Ensemble	29 286	120 055	29 967	20 730	44 470	244 508

(1) Personnel de la Défense compris

Sources : Insee, Fichiers de paie des agents de l'État, Enquêtes annuelles collectivités territoriales - Drees, SAE

Définitions

Fonction publique :

Il existe deux définitions de l'emploi public qui renvoient à chacune des approches, juridique ou économique, choisies pour le mesurer.

- L'approche au sens de l'Observatoire de l'emploi public repose sur des critères juridiques combinant statut de l'employeur et statut de l'agent : relève de la fonction publique tout agent qui travaille dans un organisme à caractère administratif recrutant des agents de droit public.
 - L'approche économique est celle de la comptabilité nationale qui comptabilise l'ensemble des personnels des services publics financés majoritairement par prélèvements obligatoires.
-

Pour en savoir plus

www.insee.fr/fr/regions/aquitaine/

La région par thème - Thème : Travail - Emploi - Sous-thème : Emploi - Population active

Les agents de l'État au 31 décembre 2008

Insee Résultats n° 112 Société - octobre 2010

L'emploi dans les collectivités territoriales au 31 décembre 2006, 2007 et 2008

Insee Résultats n° 108 Société - avril 2010

(Version imprimable de : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=4&ref_id=17333)